RESTAURANT
ALBERT
HOUTE





c.c.a.s
Halluin ville solidaire

RESTAURANT
ALBERT
HOUTE





c.c.a.s
Halluin ville solidaire



C. C. A. S. HALLUIN

Restaurant

Albert HOUTE

Contact : Lucie Decostere

03 20 03 38 89

07 85 57 56 87

Le restaurant Albert Houte est un restaurant municipal qui dépend du Centre Communal d'Action Sociale d'Halluin.

CONDITIONS D'ACCÈS

Sont concernées les personnes domiciliées à Halluin dont les résidents de la Résidence Autonomie « Le Val de Lys » qui répondent aux critères suivants :

- Etre âgé de plus de 60 ans,
- Etre âgé de plus de 18 ans dont le taux d'incapacité est d'au moins 80 % (sur présentation d'un justificatif à l'inscription)
- Retour d'hospitalisation
- Être dans l'impossibilité momentanée d'effectuer ses repas

INSCRIPTION

Pour déjeuner au restaurant Albert-Houte, la demande est à effectuer sur place au 3 rue de la Libération 59250 Halluin ou par mail : luciedecostere@mairie-halluin.fr

Il vous suffit de fournir :

- la photocopie de votre carte d'identité,
- la dernière feuille d'imposition,
- un RIB (paiement par prélèvement automatique)
- un justificatif de domicile

Le dossier est à renvoyer :

- **par courrier :** au 3 rue de la Libération 59250 Halluin à l'intention de Mme Decostere
- **ou par mail :** luciedecostere@mairie-halluin.fr
- **ou sur rendez-vous :** le mardi après-midi de 14h à 16h ou le jeudi matin de 9h30 à 11h30.

TARIFS

Le tarif du repas journalier est calculé en fonction de vos revenus. Les tarifs sont révisés chaque année. Les usagers s'engagent à présenter un justificatif de leurs ressources avant le 31 octobre de chaque année.

FACTURATION

Une facture est adressée chaque début de mois pour les repas du mois échu. Le paiement est dû mensuellement par prélèvement ou par chèque à l'ordre de la trésorerie de Tourcoing. Aucun règlement sur place n'est accepté.

MENUS

Le repas comprend une entrée, un plat, fromage et/ou dessert, café et boisson (eau ou ¼ litre de vin ou bière). Il est strictement interdit d'amener ou d'emporter des boissons. Tout est à consommer sur place au moment du déjeuner.

FONCTIONNEMENT ET RÉSERVATION DES REPAS

Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi de 11h45 à 14h. Le déjeuner est servi à midi. Les convives réservent leur repas à l'aide d'une feuille d'inscription. Toute réservation de repas est facturée. Une demande d'annulation peut être faite 48h avant au 07 85 57 56 87. Si ce délai n'est pas respecté, les repas seront facturés.



C. C. A. S. HALLUIN

Restaurant

Albert HOUTE

Contact : Lucie Decostere

03 20 03 38 89

07 85 57 56 87

Le restaurant Albert Houte est un restaurant municipal qui dépend du Centre Communal d'Action Sociale d'Halluin.

CONDITIONS D'ACCÈS

Sont concernées les personnes domiciliées à Halluin dont les résidents de la Résidence Autonomie « Le Val de Lys » qui répondent aux critères suivants :

- Etre âgé de plus de 60 ans,
- Etre âgé de plus de 18 ans dont le taux d'incapacité est d'au moins 80 % (sur présentation d'un justificatif à l'inscription)
- Retour d'hospitalisation
- Être dans l'impossibilité momentanée d'effectuer ses repas

INSCRIPTION

Pour déjeuner au restaurant Albert-Houte, la demande est à effectuer sur place au 3 rue de la Libération 59250 Halluin ou par mail : luciedecostere@mairie-halluin.fr

Il vous suffit de fournir :

- la photocopie de votre carte d'identité,
- la dernière feuille d'imposition,
- un RIB (paiement par prélèvement automatique)
- un justificatif de domicile

Le dossier est à renvoyer :

- **par courrier :** au 3 rue de la Libération 59250 Halluin à l'intention de Mme Decostere
- **ou par mail :** luciedecostere@mairie-halluin.fr
- **ou sur rendez-vous :** le mardi après-midi de 14h à 16h ou le jeudi matin de 9h30 à 11h30.

TARIFS

Le tarif du repas journalier est calculé en fonction de vos revenus. Les tarifs sont révisés chaque année. Les usagers s'engagent à présenter un justificatif de leurs ressources avant le 31 octobre de chaque année.

FACTURATION

Une facture est adressée chaque début de mois pour les repas du mois échu. Le paiement est dû mensuellement par prélèvement ou par chèque à l'ordre de la trésorerie de Tourcoing. Aucun règlement sur place n'est accepté.

MENUS

Le repas comprend une entrée, un plat, fromage et/ou dessert, café et boisson (eau ou ¼ litre de vin ou bière). Il est strictement interdit d'amener ou d'emporter des boissons. Tout est à consommer sur place au moment du déjeuner.

FONCTIONNEMENT ET RÉSERVATION DES REPAS

Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi de 11h45 à 14h. Le déjeuner est servi à midi. Les convives réservent leur repas à l'aide d'une feuille d'inscription. Toute réservation de repas est facturée. Une demande d'annulation peut être faite 48h avant au 07 85 57 56 87. Si ce délai n'est pas respecté, les repas seront facturés.